



TC/43/8

ORIGINAL : anglais

DATE : 16 février 2007

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

COMITÉ TECHNIQUE

Quarante-troisième session
Genève, 26 - 28 mars 2007

DÉNOMINATIONS VARIÉTALES

Document établi par le Bureau de l'Union

1. À sa quarantième session ordinaire, tenue à Genève le 19 octobre 2006, le Conseil a adopté les "Notes explicatives concernant les dénominations variétales en vertu de la Convention UPOV" figurant dans le document C/40/12 et a noté que les précédentes "Recommandations de l'UPOV relatives aux dénominations variétales" (document UPOV/INF/12 Rev.) étaient remplacées par ces notes explicatives.
2. Les notes explicatives adoptées (document UPOV/INF/12/1) ont été publiées sur le site Web de l'UPOV (voir http://www.upov.int/en/publications/pdf/inf_12_1.pdf).
3. Le 25 janvier 2007, une circulaire a été envoyée aux représentants des membres du Conseil de l'UPOV les invitant à remplir un formulaire en vue de l'établissement d'une liste de personnes ou services à contacter pour l'échange d'informations sur les questions relatives aux dénominations variétales. La liste définitive sera publiée sur la première zone d'accès restreint du site Web de l'UPOV.
4. L'adoption du document UPOV/INF/12/1 s'est traduite par des modifications de la liste des classes de dénominations variétales, la nouvelle liste des classes figurant à l'annexe I du document UPOV/INF/12/1. La base de données GENIE ainsi que les tableaux publiés sur le site Web de l'UPOV fournissant les listes des codes UPOV correspondant aux classes de dénominations variétales

(voir http://www.upov.int/restrict/en/upov_rom_upov_code_system/index.htm) ont été actualisés en conséquence. Un tableau supplémentaire a été inséré afin de présenter un récapitulatif des codes UPOV pour lesquels les classes de dénominations variétales ont été modifiées.

5. Le Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers (TWO), lors de sa trente-neuvième session tenue à Fortaleza (État de Ceará, Brésil) du 28 août au 1^{er} septembre 2006, a estimé qu'il devait être possible de mettre à jour l'annexe contenant les classes de dénominations variétales, en tenant compte notamment des modifications apportées aux classifications botaniques et des nouvelles espèces ayant bénéficié d'une protection (voir le paragraphe 20 du document TWO/39/12 "Compte rendu des conclusions").

6. À la quarantième session du Groupe de travail technique sur les plantes potagères (TWV), qui s'est tenue à Guanajuato (État du Guanajuato, Mexique) du 12 au 16 juin 2006, le président a indiqué qu'un Colloque sur la taxonomie des plantes cultivées se déroulerait aux Pays-Bas du 15 au 19 octobre 2007. À l'occasion de ce colloque, il a été prévu de relancer l'Association internationale pour la taxonomie végétale, laquelle serait chargée, au bout du compte, de la révision et de la tenue du Code international de nomenclature des plantes cultivées (ICNCP). Il a été noté qu'il serait important que l'UPOV participe à ces travaux afin de veiller, le cas échéant, à l'harmonisation avec les recommandations de l'UPOV relatives aux dénominations variétales.

7. Le Comité technique est invité à prendre note des faits nouveaux mentionnés dans le présent document.

[Fin du document]